

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 17 mars, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; GUILLOU Claudine ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; LEVEDER Adeline ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina ; DE QUELEN Martine ; ECHEVEST Yannick ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; HAGARD Elisabeth ; LE BLOAS Mireille ; LE MEAUX Vincent.

Administrateurs absents :

BUHE Thierry ; PETIT-LECLERC Françoise ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Madame Elisabeth HAGARD ayant donné pouvoir à Madame Brigitte LE SAULNIER

En exercice : **25**
Présents : **13**
Absents : **12**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **jeudi 10 mars 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2022-03-12	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CIAS 2022
-----------------------	---

Considérant que la Commission Permanente réunie le mercredi 09 mars 2022, a étudié toutes les demandes de subventions adressées aux CIAS dans le cadre du CISPDR.

Le Conseil d'Administration, après avoir examiné les différentes demandes, propose d'attribuer les subventions 2022 qui sont récapitulées dans le tableau ci-après :

ATTRIBUTION DES SUBVENTION CIAS 2022			
Axes	Opérateurs	Intitulés des projets	Financement voté 2022
Les violences intra familiales	Guingamp-Paimpol Agglomération	Intervenante sociale en gendarmerie	19 333 €
	Maison de l'Argoat	Service Avec Elles	16 000 €
	Maison de l'Argoat	Sensibilisation des jeunes aux questions d'égalité	1 000 €
	ADAJ	Aide aux victimes et accès au droit	2 000 €
	CIDFF	Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes	2 500 €
	Le Gué	Médiation familiale	3 000 €
	Le Gué	Espace rencontre	
	ADAJ	Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales	500 €
	Image Qui Parle	Projet artistique sur les violences faites aux femmes	4 000 €
La tranquillité publique et la sécurité routière	ADAJ	Lutte contre la radicalisation	1 000 €
Totaux			49 333 €

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur les demandes de subventions listées ci-dessus,

AUTORISE, le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat,

AUTORISE, le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

